



# CONCESSION

dans le cimetière communal  
(terrain, case de columbarium)

Le Maire de la commune de Condezaygues

Vu la demande présentée par M me BOBIE  
Mme SOUILLES, domicilié(e) à Condezaygues 10° Nouvelle rue des Ecluses

et tendant à obtenir  une concession de terrain dans le cimetière communal (1)  
 une case dans le columbarium

à l'effet d'y fonder la sépulture de : elle-même et de sa descendance

Concession N° 217  
N° du Plan \_\_\_\_\_  
N° de Case 8

### ARRÊTE :

**Article premier.** - Il est accordé  dans le cimetière communal (1) au nom  
 dans le columbarium communal  
du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture indiquée, une concession  
perpétuelle à compter du 28/08/2018  
de \_\_\_\_\_ mètres superficiels  
de une case(s)

**Art. 2.** - Cette concession est accordée à titre de (1) :  
- concession nouvelle ;  
- renouvellement de la concession accordée le \_\_\_\_\_  
et expirant le \_\_\_\_\_ ;  
- conversion de la concession accordée le \_\_\_\_\_  
et expirant le \_\_\_\_\_ .

**Art. 3.** - La concession est accordée moyennant la somme totale de cinquante euros  
qui a été versée dans la caisse du receveur municipal suivant quittance  
N° 319 du 30/8/2018.

**Art. 4.** - Les droits de timbre et d'enregistrement du présent arrêté demeurent à la charge du titulaire de la concession.

**Art. 5.** - Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au titulaire de la concession et au receveur municipal.

Fait en mairie, le 31/08/2018  
Le Maire,

L'acquéreur,  
[Signature]

Enregistrement : SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT  
AGN 1  
Le 05/10/2018 Dossier 2018 00026153, référence 4704P01 2018 A 02676  
Enregistrement : 23 € Frais annexes : 0 €  
Total liquidé : Vingt-trois euros  
Montant reçu : Vingt-trois euros  
L'Agent administratif principal des finances publiques  
**Odette BERGAGNINI**  
Agent administratif principal  
des Finances publiques



EXEMPLAIRE DESTINÉ  
A LA MAIRIE